SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Abidjan, Zone portuaire
01 BP 1 322
ABIDJAN 01

Rapport Spécial
des Commissaires aux Comptes sur

les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS COTE D'IVOIRE **PRICEWATERHOUSECOOPERS**

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration

Aux Actionnaires de la SAPH, SA,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyages aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle, ni de remboursements de frais visés à l'article précité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Abidjan, le 12 octobre 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE	**PRICEWATERHOUSECOOPERS**
Zana Koné	Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé	*Expert-Comptable Diplômé*
Associé	*Associé*